

Coloscopie justifiée en cas de polype avancé chez un parent du 1^{er} degré



Un antécédent familial de cancer colorectal chez un parent du 1^{er} degré est un facteur de risque justifiant un dépistage systématique régulier par coloscopie. Des divergences existent toutefois selon les guidelines concernant le suivi des personnes ayant un antécédent familial de polype avancé chez un parent du 1^{er} degré. La *US Task Force on Colorectal Cancer* recommande un suivi coloscopique pour ces personnes (c'est aussi le cas en France), alors que la *British Society of Gastroenterology* considère que cet antécédent ne constitue pas un motif particulier de dépistage.

Une récente étude vient donner tort à cette dernière. Menée sur près de 70 000 patients atteints de cancer colorectal qui ont été comparés à un groupe témoin de plus de 330 000 personnes, elle montre en effet, qu'après ajustements pour des antécédents de cancer colorectal et d'autres variables, un antécédent de polype avancé chez un parent du 1^{er} degré augmente de 40 % le risque de cancer colorectal (Odds Ratio OR 1,40 ; intervalle de confiance à 95 % IC 1,35 à 1,45). L'augmentation du risque va de 23 % pour un antécédent familial de polype hyperplasique à 44 % pour un adénome tubulovilleux.

Voir aussi le nombre de parents atteints, l'âge au moment du diagnostic, le type de polype

Plusieurs autres facteurs font varier ce risque. Ainsi, dans la population suédoise sur laquelle a été faite cette étude, le risque absolu de cancer colique chez une personne de 60-64 ans sans antécédent familial de polype colorectal est de 67,9 pour 100 000 pour les hommes et 64,1 pour les femmes. En revanche, en cas d'antécédent familial de polype chez un parent du 1^{er} degré, ce risque est de 94,3 pour 100 000 pour les hommes et 89,1 pour 100 000 pour les femmes. Comme dit plus haut, l'augmentation varie aussi selon le sous-type de polype (hyperplasique ou tubulovilleux.)

Le nombre de parents de 1^{er} degré présentant un polype n'est pas non plus sans conséquence : l'augmentation du risque atteint 70 % quand au moins 2 parents sont concernés. Le risque est d'autant plus élevé que le diagnostic de polype est fait à un plus jeune âge (augmentation du risque de 77 % pour un diagnostic avant 50 ans). En mixant ces deux derniers facteurs, l'augmentation du risque peut ainsi aller de 33 % pour un seul parent âgé de 60 ans ou plus au moment du diagnostic de polype, à 82 % pour 2 parents ou plus diagnostiqués avant 60 ans. En revanche, le risque ne varie pas selon que le parent du 1^{er} degré est le père, la mère, ou un frère ou une sœur.

Ces données confirment le bien-fondé des recommandations actuelles de procéder à une coloscopie tous les 5 ans chez les parents du premier degré d'un cas index de polype avancé (>1cm), à partir de 45 ans ou 10 ans avant l'âge de diagnostic du cas index.

Dr Roseline Péluchon

RÉFÉRENCE

Song M. et coll.: Risk of colorectal cancer in first degree relatives of patients with colorectal polyps: nationwide case-control study in Sweden. *BMJ* 2021;373:n877. doi.org/10.1136/BMJ.N877

Copyright © <http://www.jim.fr>

Dépistage du cancer colorectal : le point sur les recommandations

Gros polypes adénomateux colorectaux : dépister les apparentés

COMMUNIQUÉS

- Huiles et margarines végétales bienfaits de l'Europe : une nouvelle étude sur les attentes des Français !
- Faire du dépistage génétique des patients atteints de dystrophies rétiniennes héréditaires un réflexe
- Statut vaccinal : rattrapage des vaccinations du rappel en pratique
- Maladies inflammatoires chroniques de l'intestin et nutrition : un accompagnement nécessaire ?

DPC : NOS FORMATIONS E-LEARNING

- Vaccination : comment convaincre vos patients ?
- Nouvelle formation disponible : Comment suivre les patients polyopathologiques ?
- Facteurs de risque cardio-vasculaires : détecter et évaluer
- Contraception : comment accompagner vos patientes ?
- Suicide : comment dénouer la crise ?

🗨 VOS RÉACTIONS

🗨 Réagir

Soyez le premier à réagir !

Les réactions aux articles sont réservées aux professionnels de santé **inscrits**

Elles ne seront publiées sur le site qu'après modération par la rédaction (avec un délai de quelques heures à 48 heures). Sauf exception, les réactions sont publiées avec la signature de leur auteur.

🗨 RÉAGIR À CET ARTICLE